

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 633

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: Centa, E. Di / M.-L.P. / M.F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nève) et en rapport avec les conditions de vie de l'employeur; la chambre de l'employée doit répondre aux règles posées en matière d'hygiène, pouvoir se fermer à clé, avoir une fenêtre s'ouvrant à l'extérieur et contenir les meubles nécessaires; de plus, l'employée doit disposer d'un lit pour elle seule. A l'exception du contrat genevois, les contrats-types stipulent que, lorsque la chambre de l'employée ne peut pas être chauffée, cette dernière doit avoir un autre local chauffé à sa disposition pour ses moments de loisirs.

Les prestations à accorder à l'employée en cas de maladie ou d'accident sont un chapitre important du contrat-type de travail, ces prestations donnant fréquemment lieu à des discussions entre patronne et employée. Selon les contrats, l'employée, une fois le temps d'essai écoulé, a droit à son salaire, à l'entretien et aux soins pendant 14 jours calculés depuis le début de la maladie, à moins que les frais d'entretien et les soins ne soient couverts par une assurance. Dès la deuxième année de services, ce droit s'élève d'une semaine par année de service jusqu'à 3 à 4 semaines à Berne, 1 mois au Tessin, 6 semaines en Argovie et 2 mois à Zurich, Genève et Tessin. Des abonnements peuvent être souscrits auprès de quelques hôpitaux bernois et permettent de faire soigner gratuitement les employées de maison. Lorsque l'employée est affiliée à une caisse reconnue et que la moitié au moins de la prime est supportée par la patronne, celle-ci a le droit de retenir l'indemnité de chômage versée par la dite caisse du salaire dû à l'employée.

Après expiration du temps d'essai (deux semaines) durant lequel le contrat de services peut être résilié moyennant un avertissement de trois jours au moins, le délai de résiliation du contrat de services est fixé à 14 jours pour le 15 ou la fin d'un mois par tous les contrats-types à l'exception de celui de Genève. Dans ce canton, ce délai est de 14 jours pour la fin d'une semaine la première année de service, et de deux mois pour la fin d'un mois dès la deuxième année de service, à moins qu'il n'ait été modifié par une convention écrite entre les parties; toutefois, ce délai ne peut être de moins de 14 jours et doit être de même durée pour les deux parties. Des clauses spéciales ont été insérées dans les contrats de Soleure et d'Argovie concernant les employées de maison occupées dans des ménages de campagne. Pour celles-ci, ce délai peut être porté à 6 semaines à certaines périodes de l'année. Une résiliation immédiate du contrat de services peut avoir lieu pour de justes motifs. Si ces motifs consistent dans la non-observation des clauses du contrat par l'une des parties, celle-ci doit la réparation intégrale du dommage causé.

D'autres points encore sont réglés par les dispositions des contrats-types de travail, soit le temps à accorder à l'employée pour l'exercice

de ses devoirs religieux, l'affiliation à des sociétés, la fréquentation de cours ou conférences, les dommages-intérêts que doit verser l'employée pour tout dommage causé intentionnellement ou par inadvertance, le certificat, etc., etc.

De ce qui précède, on peut se rendre compte que les contrats-types sont en quelque sorte le statut de la profession, et combinent certaines lacunes de façon plus ou moins uniforme, car il est des points du service domestique qui ne peuvent pas être réglés par des articles du Code ou par des lois. De plus, les contrats donnent aux employées la possibilité d'être renseignées sur les conditions de leur travail et sur leurs droits et devoirs; ils permettent de réfuter l'argument trop connu qui dit que les jeunes filles ne veulent pas embrasser la profession d'employée de maison à cause de ses mauvaises conditions. Des conditions de travail bien réglées sont aussi un avantage pour les maîtresses de maison. On peut présumer que les employées de maison accepteraient plus volontiers des places dans les cantons où les conditions de travail sont réglées par un contrat-type puisqu'elles y jouiront de conditions normales de travail. Et si le chômage dans l'industrie, que l'on craint pour un moment plus ou moins proche, surviendrait réellement, un contrat-type faciliterait le passage des ouvrières dans le service de maison, car ces chômeuses habituées à la protection de la loi sur le travail dans les fabriques, montreraient moins d'aversion envers une profession dont les conditions de travail sont bien réglementées.

Il est donc indispensable que tous les milieux intéressés travaillent activement à mieux faire connaître le contrat-type de travail là où il existe déjà et à le faire adopter par les autorités compétentes là où il n'est encore qu'à l'état de projet. Cela demande beaucoup d'efforts et une bonne dose de persévérance; mais nos sociétés féminines ont montré que lorsqu'elles voulaient quelque chose, elles pouvaient en assurer l'exécution. Pourquoi ne seraient-elles pas de même pour l'introduction du contrat-type?

S. BR.

A propos des femmes facteurs

On nous communique une résolution votée le 31 janvier dernier par l'Assemblée générale des employés des P. T. T. de Lausanne, qui s'élève contre l'emploi des femmes facteurs. Celles-ci fonctionnent non seulement à Lausanne, mais dans d'autres de nos arrondissements postaux, et des réclamations ayant été fréquemment soulevées à leur égard, nous pensons utile de stipuler nettement ici comment se pose pour nous le problème.

1. Nous estimons avec l'Administration des fonctionnaires postaux que l'Administration

VARIÉTÉ

Pour les enfants à Lausanne, une bibliothèque a été créée.

Le monde est offert à tous les hommes pour être possédé par chacun d'eux avec l'aide de tous.

DUHAMEL.

Qui de nous ne se souvient avec émotion de ces premières heures de découverte où, à la suite d'un homme au regard de poète, nous sommes entrés dans le pays « sans nom », étrange et merveilleux, où nos yeux se sont ouverts sur le monde inconnu et nouveau? Nous n'étions plus l'enfant penché sur un livre, mais la Belle au Bois dormant, mais Robinson dans son île, mais Alain Gerbault voguant à travers l'Atlantique...

Aujourd'hui, où l'on s'imagine volontiers que les jeunes ne rêvent que matches et courses à ski, il est réjouissant de constater le succès remporté auprès des enfants de 7 à 14 ans par la Bibliothèque enfantine de Lausanne. Du rapport présenté par Mme E. Clerc, directrice de cet établissement, et publié par la Coopération, nous dégagons ces quelques faits.

Depuis la création de la bibliothèque, soit environ trois ans, le nombre des petits lecteurs n'a fait que s'accroître; de 378 en 1941 il a passé à 781 en 1942. Ces sont des enfants appartenant à tous les milieux et qui viennent des différents quartiers de Lausanne, ainsi que de Morges, de Renens et de Bourgsavois. Le nombre des prêts pendant l'exercice 1941-1942 a été de 8789 contre 3847 pendant l'année précédente. Ce développement montre que le besoin de lecture s'accroît chez les enfants de Lausanne. En les interrogant, on s'aperçoit que leur désir de lire ne diminue en rien leur goût pour les sports ou les exercices en plein air, pas plus qu'il ne les fait négliger leurs travaux scolaires; au contraire, les parents ont pu constater l'heureuse influence de la lecture sur leurs études.

Les enfants participent joyeusement à la vie de la bibliothèque: une Assemblée de lecteurs,

qui se réunit plusieurs fois pendant l'année, a été élue sept aînes-bibliothécaires; ceux-ci rendent de nombreux services: ils maintiennent la bibliothèque en ordre, ils balaien, ils entretiennent le feu en hiver, inscrivent les nouveaux lecteurs, et parfois remplacent la bibliothécaire à la table de prêt.

Certains d'entre eux ont eu des initiatives intéressantes: ainsi un jeune garçon a organisé un club qu'il a appelé le Club des Conférenciers et dont il s'est nommé le président. Les membres doivent à tour de rôle présenter une petite conférence sur des livres peu usuels de la bibliothèque afin de les faire connaître. Dans ces réunions, on a discuté, par exemple, de Cyrano de Bergerac, de La vie privée des bêtes sauvages d'André Demaison: l'un a organisé un concours sur les châteaux suisses, un autre, une séance de prestidigitation, d'autres enfin se sont lancés dans le théâtre et ont monté, qui un sketch, qui des saynètes encadrées de chansons. Des concours de dessin furent aussi organisés par la bibliothèque et remportèrent un grand succès auprès des enfants; mais la grande attraction de l'hiver fut surtout « l'heure du conte »: là, Mme Citron, stagiare, sut charmer de nombreux auditeurs avec un rare talent de conteuse. Par toutes ces activités, la bibliothèque s'efforce de canaliser les élans et les aspirations éveillées par la lecture, de donner aux enfants l'occasion d'apprendre ce qu'ils ont lu et de susciter leur intérêt pour des sujets nouveaux.

Enfin, la bibliothèque est également un centre de recherches scientifiques sur l'enfant et la lecture: elle étudie les rapports entre les types psychiques des lecteurs et les livres, et, par l'examen des réactions de l'enfant pendant la lecture, contribue à enrichir la psychologie générale de l'enfant. Oeuvre éducative de haute valeur que celle qui est poursuivie ainsi, car donner des livres entre les mains des jeunes, c'est leur offrir le monde, c'est les placer en face de l'homme et, par là, les aider à devenir ce qu'ils sont.

Gabrielle GUICHARDET.

pour se tirer d'affaire dans la vie, ont besoin tout autant que les hommes de gagner leur pain, et il est injuste de leur barrer, simplement parce qu'elles sont femmes, les avenues qui leur permettraient de suivre leur carrière.

3. Le seul système équitable et logique de dénoncer la situation actuelle est de rétribuer la femme autant que l'homme, et de l'admettre dans les P. T. T. que ceux et celles qui se montrent capables d'exercer cette profession. Ainsi disparaîtra la concurrence — et l'injustice que chaque pas dans la vie oblige de constater.

E. GD.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

BAECHLER
tapisseries, spécialistes du tapis.

Elle seule peut transformer cette usine bruyante qu'est notre vie politique en une maison familiale, elle peut donner une âme à notre vie politique. La politique est l'art de faire vivre les hommes ensemble; qui mieux que la femme connaît cet art? Pour que tout ne reste pas dans le domaine des phrases, il faut tirer les conséquences et donner à la femme les mêmes droits qu'aux hommes...»

Nous serions partiaux de nous arrêter à ce seul chapitre, et c'est chacun des collaborateurs de ce volume qui nous devrions citer, car tous ont mis dans ces pages le meilleur d'eux-mêmes, et l'on sent en chacun d'eux le désir de faire quelque chose pour le pays. Le temps presse, répétitifs, et nul ne doit rester passif. Lisons donc ce volume et mettons-nous à l'œuvre.

E. DI CENTA.

Paul BRUNTON: *Le sentier caché*. Traduit de l'anglais par Gabrielle Godet. Editions Victor Attinger, Neuchâtel et Paris.

Le sous-titre de ce livre qui fait partie de la collection Orient indique dès la couverture quel est ce « sentier caché » où l'auteur nous invite à le suivre. Méthode pour la découverte spirituelle de soi-même c'est, comme le dit la traductrice dans son avant-propos, un essai de diffusion de la pensée et des valeurs spirituelles de l'Inde et — ainsi s'achève l'introduction qui suit d'Alice A. Bailey, ce livre incite les âmes à l'action inspirée, à la pratique de la spiritualité et au service désintéressé des autres, ce qui est la marque indéniable de l'âme libérée.

Réagir contre les funestes influences de l'état de guerre sur l'esprit humain, c'est une tâche certes utile et belle.

M.-L. P.

Le Consommateur
soucieux de ses intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

Max MOUNOD
OPTICIEN
Croix-d'Or, 15 GENÈVE

Papiers Peints
DUMONT
19 B^e HELVETIQUE

Henri Genevay
AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Genève

20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

petite taille, néanmoins, quand il entrait dans une salle pleine de monde, sa puissante personnalité le faisait paraître un géant! »

Des principaux collaborateurs d'Octavia, aucun n'est encore de ce monde; seules quelques organisations de moindre importance subsistent pour perpétuer la mémoire de celle qui fut leur chef, et dont la longue et généreuse existence fut entièrement consacrée à la défense des grandes causes de l'humanité.

Fanny MAY.

(Libre traduction de l'anglais).



Publications reçues

Th. SPOERRI, C. F. DUCOMMUN, Karl HACKOFER, Emile GIROUD, Alf. CARRARD, Christian GAS-

ayant gagné leur confiance, elles lui furent toute dévouées.

Déjà avant d'atteindre sa quinzième année, Octavia était tombée sous le charme des ouvrages de Ruskin, et ne cessait de subir l'influence déterminante du grand penseur, qui contribua grandement à élargir son horizon. Il encouragea ses projets d'amélioration des logements ouvriers et mit généralement à sa disposition les premiers fonds nécessaires. Cette collaboration se poursuivit pendant 20 ans.

Miss Moberly Belle, à l'ouvrage de laquelle nous empruntions les détails qui précédent sur Octavia Hill, nous dessine un portrait très vivant de cette grande amie des humbles. « Je la compare dans mon esprit à la reine Elizabeth, au milieu de ses corsaires et de ses explorateurs, avec son air décidé, sa physionomie puissante, la masse souple de ses cheveux gris, ses grands yeux bruns exprimant la bonté, mais aussi la clairvoyance, et sa bouche aux lèvres aussi étroitement closes qu'une porte de fer lorsqu'elle était mécontente. Elle possédait l'indomptable énergie de la grande reine, et le pouvoir d'imposer sa volonté ». Un des premiers principes d'Octavia était que: « si un acte semblait juste, il devait être accompli à n'importe quel prix ». Exigeante dans l'application rigoureuse de ce principe, elle n'en était pas moins charmante dans les relations privées et très féminine. Dépourvue de toute visée ambitieuse, elle ne recherchait pas la célébrité et détestait l'éclat; cependant, partout où elle paraissait, elle s'imposait d'emblée. Elle faisait songer à cette phrase de Gorki sur Tolstoï: « Il était de

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

AGENCE DE LA HARPE S. A.
50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Hôtel des Familles
GENÈVE
„Christliches Hospiz“
en face de la gare
TOUT CONFORT
Chambre depuis Fr. 4.50



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Fraisse & Cie TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean Tél. 2.35.95



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

remise au travail pour seconder ses camarades des deux sexes. L'exposition comprend des meubles et des tapis de Mandrot, des appliques électriques et des sculptures de Mme Nathalie de Buren (Genève) et de somptueuses reliures de Mme Boissonnas-Baud-Bovy (Genève).

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Au début de la séance du 28 janvier, la présidente et la secrétaire rapporteront sur diverses questions de politique sociale fédérale. Ainsi que ses fondatrices l'ont souhaité, c'est par le canal de l'Alliance que les voix de beaucoup de femmes sont transmises aujourd'hui aux autorités fédérales, avec plus ou moins de succès, suivant les cas.

L'emploi du raisin sous forme de concentré a de nouveau retenu l'attention du Comité: bien que les producteurs aient dû livrer une certaine quantité de leur récolte à cet effet, le consommateur ne trouve, cependant pas de concentré sur le marché. Il faudra donc se renseigner sur l'importance de cette fabrication, sur l'utilisation du concentré de raisin, et éventuellement examiner quelles démarches il y aurait lieu de faire pour obtenir la vente au public.

Des Commissions pour l'application de la loi sur le travail à domicile devant être constituées, le Comité estime que l'Alliance devra être prête à fournir des noms de femmes compétentes pour en faire partie. Le projet de l'article constitutionnel pour l'initiative sur la protection de la famille a fait l'objet d'un examen approfondi et de diverses critiques. Quant à la proposition faite à l'Assemblée générale de constituer une Commission pour étudier la création d'occasions de travail, il semble prématûr d'y donner suite actuellement, Mme Jaussi ayant déjà été chargée par M. Ziffel de former une commission avec des personnes représentant diverses professions et les grandes Associations.

Le Comité a encore examiné la question du Secrétariat féminin, celle du Label, l'aide aux petits rentiers, etc.

V. W.

de l'Atlantique, où, à la date à laquelle il a été publié, on ne savait pas encore quelle allait être la part prise par les Etats-Unis dans la lutte des démocratiques. Clairement écrit, clairement présenté aussi, illustré de dessins qui parlent immédiatement à l'imagination et de graphiques suggestifs, il sera lu avec profit par tous ceux qui ne se limitent pas à savoir ce que pensent leurs voisins les plus proches, mais qui estiment nécessaire de se renseigner sur l'opinion publique dans différents pays.

M. F.

Charles BAUDOUIN : *La Force en nous*. Collection Action et Pensée, vol. I. Ed. du Mont-Blanc, Genève et Annemasse.

Cette réédition, revue et augmentée, d'un ouvrage qui a connu le succès, non seulement dans la langue dans laquelle il a été écrit, mais encore dans ses traductions allemande et anglaise, vient apporter une réponse énergique et tonitruante aux questions que se posent aujourd'hui avec déconcertement tous ceux qu'écrase le jeu affreux des circonstances extérieures. Mais M. Baudouin ne prêche pas : il explique et explique «même raisonnable» pourquoi il faut tenir compte de nos espoirs toujours renaissants, dussions-nous pour cela dépasser la raison. Et c'est, affirme-t-il, en suivant cet enseignement que nous arriverons à revêtir notre pensée d'une puissance accrue. Qui ne voudrait essayer ?

J. G.

Professor Dr. F. SIEGMUND SCHULZE : *Die Einigung der christlichen Kirchen*. Verlag Haus der Bücher A. G. Erasmushaus, Basel.

Dans cette collection *Morgenrot einerbesserem Welt*, où ont paru les livres d'Elisabeth Rotten, dont nous avons donné récemment un compte-rendu dans le *Mouvement*, voici un autre volume de la série qui voudrait aider à la pacification du monde. De même que ceux que nous venons de rappeler, ce nouveau volume offre au lecteur un choix de citations puisées aux sources les plus variées dans l'antiquité, les temps modernes et l'actualité, comme aussi les auteurs de ces pensées appartiennent à des races et des pays différents. Papes, saints, poètes, moines, évêques, princes, rois, professeurs, prélats et prêtresses — on voit que l'auteur s'est plongé dans une multitude de livres dont les extraits ont été choisis d'après l'idée maîtresse qui l'a guidé et fourni une lecture riche en substance.

M.-L. P.

Vera MICHAEL DEAN : *The struggle for World Order*. The Foreign Policy Association, New-York, Novembre 1941. Prix : 25 c.

Ce petit livre, dû à la plume de la directrice de la division des recherches de la *Foreign Policy Association*, prouve combien le problème de la reconstruction de l'après-guerre préoccupe les esprits qui réfléchissent — et cela aussi de l'autre côté

Bibliothèque pour la jeunesse
Au Blé qui Lève
chez Mme J.-L. DUFOUR
La Vuachère LAUSANNE
Prêts de livres dans toute la Suisse.
Renseignements gratuits



**ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ
TÉLÉPHONE**

MAGNENAT

28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

„LE CARILLON“ Place Chauderon LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.
Se recommande pour l'exécution consciente de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Comité Central.

Séance nourrie que celle que tint les 30 et 31 janvier à Olten le Comité Central de l'A.S.S.F., qui examina notamment plusieurs questions importantes, telles la situation financière de la caisse centrale, la proposition genevoise de publier une brochure sur la *Suisse de demain* vue par les suffragistes, le projet Oeri (Bâle) de révision de la Constitution fédérale, la création d'occasions de travail, etc.

La présidente rendit également compte de toutes ses démarches pour stimuler la vie de certaines Sections de Suisse orientale, et Mme Leuch apporta devant le Comité une étude très fouillée sur la situation actuellement faite aux femmes suisses ayant épousé des Français : l'idée d'établir un dossier des nombreux cas de ce genre, afin d'avoir après la guerre une documentation sûre sur laquelle appuyer les réclamations justifiées des femmes suisses rencontrées l'approvalisation générale du Comité. Enfin, un examen attentif fut consacré à la lettre de Mrs. Corbett Ashby dont il est question plus haut, et Mme Gourde saisit cette occasion de donner des messages et de transmettre des nouvelles de plusieurs féministes d'autres pays.

L'assemblée générale annuelle aura lieu en mai ou juin, probablement dans l'une ou l'autre des villes de Suisse orientale, Schaffhouse ou Winterthour, par exemple.

Liste dressée par l'Association suisse pour le Suffrage féminin de conférenciers et conférencières de langue française.

(Prière aux Sections et groupes qui organisent ces conférences de s'adresser directement aux orateurs et oratrices).

Mme A. BONDALLAZ, chemin des Colombettes, Petit-Saconnex, Genève :

L'éducation familiale.
Pourquoi je suis féministe.

Mme E. DUBOIS-MAYOR, Evolé, 23, Neuchâtel : *Sujets à convenir.*

M. Th. FÉLICE, lic. en droit, 7 rue E-Hentsch, Genève :

Les allocations familiales.
Le mouvement pour une Fédération des peuples.

Le problème de la prostitution.
Questions féministes et juridiques.

Mme GOURL, 17, rue Töpffer, Genève :

Si les femmes votaient...

Un programme féminin politique.

Les responsabilités de la femme dans un Etat démocratique.

Problème actuels du féminisme.

Travail féminin.

Pour la dignité de la femme.

Questions économiques.

Mme A. DE MONTET, Corseaux, Vevey :

La morale de la démocratie.

Patronnes et employées de maison.

L'aide à la famille.

Le Dr. MURET, avenue Eglantine, Lausanne:

PHARMACIE M. MULLER & Cie

Place du Marché

CAROUGE - GENÈVE

Téléphone 4.07.07

SIROP ADÉCO, contre la coqueluche des enfants, la toux et le catarrhe rebelle des adultes et des vieillards.

Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées.
Bouquets et Couronnes, chez

E. Preisig,

Horticulteur-fleuriste

Genève

Pour déménager à des prix raisonnables
adressez-vous donc à

SAUVIN SCHMIDT & Cie S. A.
GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

P. LORETTI S. A.

Rue d'Italie, 14 - Tél. 4.34.69 - GENÈVE
Encadrements - Dorure - Miroiterie
Articles pour peintres

Dans une jolie villa, grand jardin, balcons, pelouse, soleil, on désire prendre en pension dames âgées, très bonne cuisine abondante, soins dévoués, prix modéré. *S'adresser*
Fournex S. Coppet Mme Hélène BAUD
Téléphone 8.61.48 Chalet „LES ROSES“

Du mouvement pour la famille et la dénatualité.
Suffrage familial.

Mme A. QUINCHE, avocat, Etraz, 12, Lausanne :
Questions féministes et juridiques.

Carnet de la Quinzaine

Du samedi 20 au samedi 27 février :

BERNE : Musée des arts industriels, de 10 h. à midi et de 14 à 17 h. Exposition-vente organisée par la Fédération des Sociétés féminines bernoises et la Ligue des paysannes du canton de Berne: Légumes, fruits et plantes médicinales séchées. — Exposition de produits de ménage et de jardinage. — Etoffes tissées. — Campagne de récupération. — Aide aux paysannes. — Culture de jardins en ville. — Raccommodages, etc., etc.

Dimanche 21 février :

NEUCHATEL : *Cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio à 18 h. 45: *Le centre médico-pédagogique neuchâtelois*.

Mardi 23 février :

LAUSANNE : Cours d'histoire suisse organisé par le groupement féminin vaudois de la Ligue du Gotthard, en collaboration avec l'Union des Femmes de Lausanne et le Cartel 15: *La Révolution française et son influence en Suisse*, par Mme Cécile Delhorbe.

Judi 25 février :

GENÈVE : Commissions féminines de la Société coopérative de consommation, Foyer Coopératif, 11, Cour de Rive, 20 h. 30: *Le droit de cautionnement*, causerie par M. G. Tanner, lic. en droit. Entrée libre.

Samedi 27 février :

BERNE : Eglise française: Grande Assemblée des femmes bernoises: *La ville et la campagne la main dans la main !* — 9 h. 45: Ouverture de la Journée par le président du Conseil d'Etat, M. Max Gafner. — 10 h. 30: *Les fâches de la femme dans la commune autrefois et aujourd'hui*, par M. Dürrenmatt, Conseiller d'Etat. — 14 h. 30: *De l'école à la femme qui exerce une profession, à la citoyenne et à la mère de famille*: courts exposés par divers conférenciers et conférencières. — Discussion. (Entrée: 1 fr.).

Dimanche 28 février :

ZURICH : XVII^e Journée cantonale des femmes de Zurich et de Winterthour, consacrée à l'étude des problèmes de l'après-guerre. Orateurs: Dr. Fritz Wartenweiler, M. Jean Mustard, chef d'industrie (Bienna), Mme Clara Nef (Hérisau). Examen des questions d'ordre économique et spirituel que la Suisse aura à résoudre.

IDI : FRIBOURG : *Cinq minutes de la solidarité* causerie par Radio, à 18 h. 45: *L'office central d'information et d'assistance de Fribourg*.

Lundi 1er mars :

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: séance mensuelle: *Le marché noir*, conférence publique et gratuite par M. Pierre Pittard, sous-directeur de l'Office cantonal de guerre pour l'alimentation. Discussion.

Vendredi 5 et samedi 6 mars :

GENÈVE : Union Chrétienne de jeunes filles Taconnerie, 5, vendredi après-midi et soir et samedi de 10 h. à 22 h.: Vente. Comptoirs divers, pêle-mêle, pêche, comptoirs des cadettes et des éclaireuses-unionistes, buffet bien garni, soupers modestes. Tous les soirs, productions gaies. Entrée libre.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE